



## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

### **- SEANCE DU 10 JANVIER 2013 -**

Etaient présents : M. BENOIT, Mme BINET, M. FRANCE, Mme GOMEZ-VIDAL, M. LE BLANC, M. PERNOT, M. REVAUGER, Mme TAUZIN-CASTELLANOS, Mme VIEIRA, M. GORGUE, M. LASTECOUCERES, Mme SHOCHI, M. DE LA FUENTE, Mme SENEGES, Mme DUCOURNEAU, M. RIGOLLET, M. SELVA, Mme LAMOULIE, Mlle CLAVEL, Mlle DUFAURE, M. DUVERGER, Mlle PEREZ.

Etaient représentés : Mme BEGHAIN, M. BERTRAND, M. FIGEAC, Mme PINEDE, M. SAILLANT, Mlle CORNET, M. GIRAUD.

Etaient invités : Mme BOURMAUD, M. LANDI.

### **I - ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

M. JOURDAN ouvre la séance à 14H15. Il souhaite une bonne année aux membres du conseil et propose la candidature de M. PERNOT pour le poste de vice-président du Conseil Scientifique. Il lui donne la parole pour se présenter.

M. PERNOT, âgé de 63 ans, membre du CS depuis 2010, est directeur de recherche de 1ère classe au CNRS (INSHS) et affecté à l'IRAMAT (UMR 5060). Il est ingénieur de formation (ENSCP, 71), docteur ès sciences physique (Université Paris XI, en 1977), licencié en ethnologie (Université Paris X, 1987). Ses thèmes de recherche, de 1971 à 1985, ont concerné la métallurgie, en relation avec la fabrication de carrosseries d'automobiles et d'emballages alimentaires. Depuis 1985, ses travaux portent sur les sociétés en Europe occidentale, de l'âge du Bronze final à la période romaine, appréhendées au travers des artisans des métaux non ferreux, via leurs savoir-faire et les vestiges de leurs ateliers. Il a successivement exercé à l'Université Paris XI (Orsay) de 1971 à 1985, au Laboratoire de Recherche des musées de France (Palais du Louvre, Paris) de 1985 à 1994, à l'Université de Bourgogne de 1994 à 1999, à McGill University à Montréal (Canada) de 1999 à 2000. Il est à l'Université Bordeaux 3 depuis septembre 2000. Il a été co-responsable de fouilles en Bourgogne et en Italie (Herculaneum et Pompéi). Ses productions comportent plus de 140 publications, des contributions importantes (édition et/ou direction) dans 5 ouvrages et 3 films. Il a encadré 21 thèses soutenues, dont 4 à l'Université Bordeaux 3, où 2 sont en cours sous sa direction. Il enseigne régulièrement (105h en 2012) à l'Université Bordeaux 3 et à l'IPB (ENSCBP).

M. DUVERGER regrette que le conseil n'ait pas assez d'éléments concernant les grandes lignes de la politique du candidat, notamment en ce qui concerne les doctorants.

M. PERNOT répond qu'il va travailler dans la continuité de la politique de l'équipe présidentielle. Il précise que M. LE BLANC reste membre à part entière de l'équipe présidentielle en tant que chargé de mission attaché aux axes de recherche et à l'institut de la pensée contemporaine et que Mme BEGHAIN demeure vice-présidente déléguée. En ce



qui concerne les doctorants, il se dit d'accord avec M. LANDI, directeur de l'Ecole doctorale, pour considérer qu'ils sont au cœur de leurs préoccupations et qu'il convient de leur donner toute leur place. Leur apport dans ce conseil, notamment en matière d'idées innovantes, est essentiel. Il en va de même d'ailleurs pour les post-doctorants.

M. LE BLANC ajoute qu'il est prévu de consacrer un Conseil Scientifique aux doctorants le 31 janvier.

M. LANDI confirme qu'il compte travailler avec les doctorants dans un esprit de collégialité accrue, notamment au sein du conseil scientifique de l'ED. Il estime que la programmation scientifique de l'ED est partie intégrante de la politique de recherche de Bordeaux3. Il exprime le souhait d'être présent lors des réunions du CS pour établir cette passerelle.

M. JOURDAN approuve l'idée de renforcer le lien entre école doctorale et conseil scientifique.

M. LANDI remercie M. LE BLANC pour son travail à la tête de la recherche de notre établissement et plus particulièrement pour le rapprochement auquel il a œuvré entre science et ville.

M. JOURDAN propose de passer au vote :

Votants :	29
Blancs :	12
Nul :	1
M. PERNOT :	16

➔ **M. PERNOT est déclaré élu vice-président du conseil scientifique.**

Une discussion est ensuite entamée sur le mode de comptage des votes blancs et la signification de ces votes.

## **II - PSE 1ERE SESSION 2013 : EXAMEN DES DEMANDES DE FINANCEMENT SUR PROGRAMMES BLANCS**

M. PERNOT signale que la Commission de la Recherche réunie le matin même n'a pas eu le temps d'examiner les demandes de financement des revues. Une nouvelle réunion de la commission est prévue le 22 janvier à 14 heures. Il passe à l'examen des 22 demandes de PSE dans le cadre des programmes blancs.

Demande de M. Yves RAIBAUD d'ADES, « Ecole, loisirs, sports, culture : la fabrique des garçons ». Le montant demandé est de 2 000 € ; la commission a proposé 1 500 €.

Mme GOMEZ-VIDAL demande pourquoi la commission n'a pas accordé la totalité de la somme.

M. PERNOT répond que l'enveloppe de la PSE ne pouvant pas couvrir la totalité des demandes, Il est proposé de consacrer à la première session une somme maximale de 60 000 € et donc de réduire les demandes en conséquence. Une autre proposition de la commission est ne plus prendre le financement des publications en compte dans les demandes de programmes blancs. Ces demandes devront faire l'objet d'un dossier séparé.



Demande de M. Denis RETAILLE d'ADES, « *OPENGEODATA* ». Le montant demandé est de 5 250 €, la commission a réduit ce montant à 3 250 € car la partie publication ne peut être retenue. L'ouvrage a déjà été publié en italien est en anglais.

Demande de Mme Mélanie MOREAU d'AMERIBER, « *Cuba et la Caraïbe*, de José Marti à la CELAC ». La commission a réduit le montant de la demande de financement des voyages. Le montant demandé est de 3 990 € ; la commission en a accordé 2 500 en recommandant que les collègues venant d'autres pays ne soient pas systématiquement pris en charge par Bordeaux 3.

Demande de Mme Ana STULIC ETCHEVERS d'AMERIBER, « *Le numérique au service du patrimoine séfarade* ». Le montant demandé est de 2 186 € ; la commission a considéré que la demande était justement estimée et a donc validé la somme sollicitée.

Mme BINET signale que les frais de déplacements et d'hébergements de ce projet sont pris en charge par les établissements extérieurs.

Demande de Mme Michèle DALMACE d'AMERIBER, « *Enjeux actuels de l'hybridation des langues et des langages dans la Grande Caraïbe* ». Le montant sollicité est de 4 290 € ; la commission a réduit ce montant à 2 290 € en demandant la suppression de deux billets d'avion qui ont déjà été pris.

Demande de Mme Sandrine LAVAUD d'AUSONIUS, « *Captis Aquitaniae* ». Le montant demandé est de 18 000 € et la commission n'a pas donné suite, arguant du fait qu'il s'agissait de salaires.

M. FRANCE se dit d'accord sur le fait que l'on ne finance pas de salaires, mais Bordeaux 3 doit soutenir ce projet car c'est l'un des rares projets présenté cette année à la Région. Il rappelle qu'il y a un fort appui de l'Archéologie. La Région a été sollicitée à hauteur de 120 000 € et les autres collectivités territoriales à hauteur de 60 000 €. La part de Bordeaux 3 est de 13 % du budget et l'engagement de l'établissement indispensable vis-à-vis de la Région. Il rappelle le grand succès de l'Atlas de Bordeaux.

M. SELVA demande des explications sur le projet soumis à la Région. Il précise que les projets présentés à la Région sont cofinancés par l'université.

Mme BOURMAUD ajoute qu'il y a aussi une demande d'une année de financement de post doc dans le projet Région.

M. LE BLANC signale que l'on ne peut pas raisonner en pourcentage sur le projet PSE. Il rappelle que la part de l'université est de 20 % sur les projets Région. Les deux projets d'AUSONIUS peuvent être rapprochés car ils comprennent tous les deux des demandes de salaires. Par contre, pour les post doc, il faudra trouver d'autres financements.

Mme GOMEZ-VIDAL estime qu'il s'agit d'un problème de fond. Faut-il tenir compte du caractère exceptionnel du projet ? Il faudrait envisager un autre type de financement pour les contrats post doctoraux

M. PERNOT ajoute qu'il faut dire clairement que nous n'avons pas les moyens de financer des salaires sur la PSE dont ce n'est pas la mission.

M. FRANCE souhaite que l'on ne décourage pas les collègues de proposer des montages financiers.

M. REVAUGER souhaite que le CS soit très clair sur ce sujet et qu'il le fasse savoir.



M. PERNOT préconise qu'un cahier des charges soit rédigé par la Commission de la Recherche.

Demande de M. Frédéric BOUTOULE d'AUSONIUS, « *Rôles gascons en ligne* ». Le montant demandé est de 45 600 € de salaire.

M. FRANCE annonce que ce chiffre n'est plus valable. Un financement a été obtenu à partir de fin-mai, mais il y a un besoin de 10 000 € pour les mois d'avril et mai.

Mme GOMEZ-VIDAL estime que ce cas est différent du précédent. Le travail est commencé et il faut répondre à une situation d'urgence.

Suite à un débat nourri, M. PERNOT propose de donner 3 200 € correspondant à un mois de salaire chargé pour une personne.

Demande de M. Jacques DES COURTILS d'AUSONIUS, « *Collection de moulages d'intailles* ». Le montant demandé est de 2 500 €. La commission ne propose pas de financement.

M. PERNOT précise qu'il s'agit de restauration de vitrines et que ce n'est pas un projet de recherche. De plus, l'identification du propriétaire patrimonial des intailles n'est pas réglée. La collection n'appartient pas à l'université. Il propose de ne pas attribuer d'aide.

Demande de Mme Anne-Isabelle BOUTON-TOUBOULIC d'AUSONIUS, « *Colloque international Scepticisme et religion* ». Le montant demandé est de 2 000 €. La commission a validé la demande.

M. PERNOT propose d'accorder cette aide.

Demande de M. Philippe ARAGUAS d'AUSONIUS, « *Les clocher-tours gothiques de l'arc atlantique* ». Le montant demandé est de 4 049 €. La commission a proposé 2 000 €.

M. PERNOT propose d'accorder 2 000 €, supprimant ainsi du budget la demande de financement pour les publications.

Demande de Mme Laurence CAVALIER d'AUSONIUS, « *THIGNICA : étude spatiale et temporelle* ». Le montant demandé est de 6 000 €. La commission a proposé la somme de 4 000 €.

M. PERNOT rappelle qu'il s'agit d'opérations de fouilles en Tunisie. La demande correspond au paiement d'une facture d'une société pour effectuer la prospection. Il propose de soutenir la demande à hauteur de 4 000 €.

Demande de M. Christophe PEBARTHE d'AUSONIUS, « *Politiques économiques et mondes anciens* ». Le montant demandé est de 2 050 €. La Commission a proposé la somme de 1 500 €.

M. PERNOT rappelle qu'il s'agit de journées d'études. Il trouve la participation du laboratoire faible et il propose de réduire l'aide à 1 500 €.

Demande de Mme Stéphanie LACHAUD du CEMMC, « *La grande propriété viticole en France et en Europe, du XVIème au XXIème* ». Le montant demandé est de 3 000 €. Ce montant a été validé par la commission.

M. PERNOT propose d'accorder l'aide en totalité.

Demande de M. Mwatha N'GALASSO de CLARE, « *Théâtre et transmission à la croisée des disciplines et des cultures* ». Le montant demandé s'élève à 4 000 €.

M. PERNOT signale que la Commission de la Recherche a proposé de ne pas financer le projet. La première partie a déjà été financée sur la PSE mais il ne s'agit pas vraiment de recherche.

Demande de Mme Hélène CAMARADE de CLARE, « *Résistance et opposition en République démocratique allemande: tentatives de conquête de l'espace public (1949-1990)* ». Le montant demandé s'élève à 4 000 €. La commission a proposé la somme de 3 000€.

M. PERNOT propose d'accorder une aide à hauteur de 3 000 €.

Demande de M.Takaaki SHOCHI de CLLE-ERSSàB, « *International Workshop of Cross Cultural research on speech communication and second language learning processing* ». Le montant sollicité, et validé par la commission, s'élève à 1 460 €.

M. PERNOT propose d'accorder l'aide en totalité.

Demande de Mme Stéphanie DURRANS de CLIMAS, « *Se construire dans l'interlangue* ». Le montant demandé et validé par la commission s'élève à 2 276 €.

M. PERNOT propose d'accorder l'aide en totalité.

Demande de Mme Marion LAGRANGE de l'équipe Histoire de l'Art, « *Patrimoine artistique universitaire* ». Le montant demandé, et validé par la commission, s'élève à 4 138 €.

M. PERNOT propose d'accorder l'aide en totalité car il s'agit d'un co-financement pour un projet Région qui s'achève cette année.

Demande de M. Rémy CHAPOULIE d'IRAMAT, « *Culture préhispanique d'Amérique du sud (Pérou)* ». Le montant demandé est de 4 400 €. La commission préconise de réduire la somme à 3 000 €, le réajustement portant sur les frais de mission.

M. PERNOT propose de réduire l'aide à 3 000 €.

Demande de Mme Nadia CANTIN d'IRAMAT, « *Archéométrie et ethnoarchéologie* ». Le montant demandé s'élève à 5 000 €.

M. PERNOT précise que la Commission de la Recherche n'a pas accepté cette demande qui est portée par un Ingénieur d'Etude non titulaire d'un Doctorat. La demande pourra être représentée si le porteur est différent.

Demande de Mme Christelle LAHAYE d'IRAMAT, « *Chronologie des premiers peuplements humains en Amérique* ». Le montant demandé, et proposé par la commission de la recherche, s'élève à 4 290 €.

M. PERNOT propose d'accorder l'aide en totalité.



Demande de M. Gino GRAMACCIA du MICA, «Deux décennies de publications en communication des organisations ». Le montant demandé est de 3 750 €. La commission préconise de réduire la somme à 2 500 €.

M. PERNOT explique qu'il s'agit d'un Symposium consacré à l'anniversaire de la revue du MICA. La contribution de tous les laboratoires n'étant pas acquise il propose de diminuer l'aide et d'octroyer 2 500 €

M. JOURDAN propose de passer au vote sur l'ensemble des demandes des programmes blancs avec la modification proposée par le CS (3 200 € pour le projet de M. BOUTOULLE), sur la base des propositions de la Commission de la Recherche.

Votants :	29
Abstention :	0
Blanc/nuls :	0
Contre :	0
Pour :	29

➔ **Le Conseil Scientifique adopte les demandes de financement sur programmes blancs ainsi modifiées.**

### **III - AXES PRIORITAIRES**

M. PERNOT explique que le montage du dossier de M. Alain KIYINDOU du MICA, « *Téléphonie mobile et transformation socio-économique en Afrique de l'Ouest* », pose problème.

M. LE BLANC ajoute qu'il s'agit d'un 2<sup>ème</sup> examen. La commission a reçu M. Alain KIYINDOU et a pu l'interroger. Des problèmes lourds persistent dans le montage du dossier, notamment sur le plan structurel. Les financements liés à la PSE sont articulés à d'autres demandes qui dans ce cas manquent de lisibilité. Une solution serait d'accorder une participation sur un an, avec possibilité d'une aide éditoriale en 2014 et d'une participation aux frais de mission pour le colloque d'avril 2012 au Bénin. Le travail pourrait être recentré sur un seul pays dans un premier temps.

Mme GOMEZ-VIDAL relève aussi un problème de positionnement par rapport aux axes de l'université.

M. LE BLANC répond que l'on pourrait rattacher cette demande au nouvel axe 1 tout en revoyant avec M. KIYINDOU la méthodologie de travail d'ensemble. Dans le courant de la prochaine quinzaine des textes seront diffusés pour lancer l'appel d'offre aux directeurs d'axes.

M. PERNOT ajoute que l'on pourrait lui apporter un soutien de principe pour démarrer.

Mme BINET demande si M. KIYINDOU ne pourrait pas représenter son dossier.

M. LASTECOUCERES souhaite un engagement à la publication.

M. JOURDAN propose de passer au vote sur un engagement moral d'une aide à la publication en 2014 et d'un accompagnement sur le montage d'un prochain dossier.





Votants :	29
Abstention :	7
Blanc/nuls :	0
Contre :	0
Pour :	22

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte le principe d'une aide à la publication en 2014 et d'un accompagnement sur le montage d'un prochain dossier en faveur de M. Alain KIYINDOU.**

#### **IV - DOSSIER CONSEIL REGIONAL DEMANDE DE COLLOQUE**

M. PERNOT présente les demandes de subvention pour des colloques auprès de la région :

- Elites et crises. Europe et Outre-Mer (XVIème-XXIème siècles)" organisé par Laurent COSTE - du 21 au 23 février 2013.

- Le Bon Passage" organisé par Gérard PEYLET - 27, 28 février et 1er mars 2013.

- Résistance et opposition en République démocratique allemande : tentatives de conquête de l'espace public (1949-1990)" organisé par Hélène CAMARADE - 20, 21 et 22 mars 2013.

M. JOURDAN propose de passer au vote sur la transmission au conseil régional des demandes d'aides pour ces colloques :

Votants :	29
Abstention :	0
Blanc/nuls :	0
Contre :	0
Pour :	29

**⇒ Le Conseil Scientifique adopte la transmission au conseil régional des demandes d'aides pour ces trois colloques.**

#### **V - QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17H00.

Le Président

Jean-Paul JOURDAN